

SOUS LA DIRECTION DE

CHARLES LEBEN

DROIT  
INTERNATIONAL  
DES INVESTISSEMENTS  
ET  
DE L'ARBITRAGE  
TRANSNATIONAL



EDITIONS A. PEDONE



© Editions A. PEDONE

2015

EAN – 978 2 233 00772-8

## CONTRIBUTEURS

Laurie ACHTOUK-SPIVAK est avocat aux barreaux de Paris et New York.

Elle exerce au sein du cabinet Cleary Gottlieb Steen & Hamilton LLP dans le domaine de l'arbitrage et du contentieux international et du droit international public. Spécialiste du droit international de l'investissement, elle représente des investisseurs et des Etats dans le cadre d'arbitrages relatifs à des traités d'investissement, devant le CIRDI ainsi que d'autres institutions d'arbitrage. Elle a par ailleurs pris part à plusieurs arbitrages commerciaux impliquant des Etats, et conseille régulièrement des sociétés pour la structuration de leurs investissements à l'étranger. Laurie Achtok-Spivak a reçu un LL.M. de la faculté de droit de Harvard en 2006, un DEA en droit international de Paris II en 2005, et un DESS en droit international économique de Paris I / Sciences-Po en 2004. En 2004, elle a également reçu le diplôme de Sciences-Po *summa cum laude*, avec une spécialisation en droit économique. Enfin, Laurie Achtok-Spivak enseigne le droit du contentieux des investissements internationaux à l'Université de Poitiers, publie régulièrement sur l'arbitrage d'investissement, et fait partie du Peer Review Board du journal *ICSID Review*.

Mathias AUDIT est professeur de droit privé à l'Université Paris Ouest Nanterre

La Défense et codirecteur du Centre de droit international (CEDIN). Il y enseigne le droit international privé, le droit de l'arbitrage, le droit du commerce international et le droit des investissements internationaux et il est l'auteur de nombreuses contributions dans ces différentes matières. Avec S. Bollée et P. Callé, il a en particulier rédigé un manuel de droit du commerce international et des investissements étrangers (LGDJ, 2014). Dans sa pratique extra-universitaire, il intervient tant comme arbitre qu'en qualité de conseil dans des procédures arbitrales ou judiciaires impliquant des entités étatiques ou opposant des entreprises commerciales.

Yas BANIFATEMI est une spécialiste du droit de l'arbitrage en matière

d'investissements. Elle est associée dans le Groupe Arbitrage international du cabinet Shearman & Sterling LLP, et en dirige le département de Droit international public. Elle est intervenue comme conseil dans de nombreux arbitrages internationaux en matière d'investissements et siège régulièrement en tant qu'arbitre. Yas Banifatemi est titulaire d'un doctorat en droit international public de l'Université Panthéon-Assas (Paris II) et d'un LL.M de l'Université de Harvard. Elle enseigne la matière à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I) et à l'Université de Yale.

## CONTRIBUTEURS

Walid BEN HAMIDA est maître de conférences en Droit à l'Université d'Evry Val d'Essonne. Il est l'auteur d'une thèse sur le règlement des différends entre Etats et investisseurs étrangers. Il a enseigné le droit des investissements dans une quarantaine de pays et a publié plus de 50 articles en cette matière. Il a été impliqué en tant que conseil, expert et arbitre dans plusieurs arbitrages commerciaux et d'investissement. Depuis juillet 2012, il est membre de la Cour d'arbitrage de la CCI.

Affef BEN MANSOUR est avocat au barreau de Paris. Elle exerce essentiellement en droit international public et en arbitrage international d'investissement au sein du cabinet Cleary Gottlieb Steen & Hamilton LLP à Paris. Elle a participé à plusieurs arbitrages internationaux, en particulier des arbitrages d'investissement. Elle est docteur en droit public et qualifiée par le Conseil National des Universités aux fonctions de maître de conférence. Elle a effectué l'essentiel de ses recherches au sein du CEDIN (Paris Ouest Nanterre La Défense), et y a été nommée chercheur associé en 2015.

Julien CAZALA, docteur en droit (Université Panthéon-Assas). Maître de conférences en droit public, Université Orléans. Détaché en qualité d'expert technique international du Ministère des affaires étrangères auprès de l'Université Galatasaray à Istanbul (2011-2015). Membre de l'équipe de la Chronique « Investissements internationaux et arbitrage » dans *Les Cahiers de l'Arbitrage*.

Claire CRÉPET DAIGREMONT est maître de conférences en droit public à l'Université Panthéon-Assas (Paris 2), après y avoir soutenu sa thèse en 2009 sur *La clause de la nation la plus favorisée*, sous la direction de Ch. Leben (prix Suzanne Bastid de la SFDI). Elle participe depuis sa création à la chronique « Investissements internationaux et Arbitrage » dans *Les Cahiers de l'arbitrage*.

Olivia DANIC, docteur en droit public et titulaire du Certificat d'aptitude à la profession d'avocat, actuellement maître de conférences à l'Université de Nîmes et membre du laboratoire CHROME (EA 7352).

Emmanuel DECAUX est professeur de droit public à l'Université Panthéon-Assas (Paris 2) où il dirige l'Ecole doctorale de droit international, droit européen, relations internationales et droit comparé (ED 9) après avoir dirigé le Centre de recherche sur les droits de l'homme et le droit humanitaire (CRDH) de Paris II. Il a récemment publié un manuel de *Droit international public* (Dalloz, 9<sup>e</sup>ed, 2014, avec Olivier DE FROUVILLE) et a dirigé un commentaire collectif du *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* (Economica, 2011) et du *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* (Economica, à paraître en 2015). Après avoir été membre de la Sous-Commission des droits de l'homme, puis du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme, il a été élu membre du Comité des disparitions forcées dont il est président depuis 2011.

Pierre-Marie DUPUY professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas (Paris 2), Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement, Genève. Associé de l'Institut de droit international. Arbitre international (CIRDI, PCA, UNCITRAL).

Ibrahim FADLALLAH, de nationalité française et libanaise, est agrégé de droit, professeur émérite de l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense, membre de l'Institut de Droit International. Il a présidé la Commission de Réforme des Codes et Lois au Liban dans les années 1980, et participé aux travaux de la Conférence de La Haye de Droit international privé. Internationaliste, spécialiste du droit de l'arbitrage et des investissements ainsi que des pays arabes, le Professeur Fadlallah a publié de nombreux travaux dans des domaines variés.

Mathias FORTEAU est professeur de droit public à l'Université Paris Ouest, Nanterre La Défense, et membre du Centre de droit international de Nanterre. Depuis 2012, il est par ailleurs membre de la Commission du droit international des Nations Unies. Il est intervenu ces quinze dernières années comme avocat-conseil de plusieurs Etats devant la Cour internationale de Justice, le Tribunal international du droit de la mer et des tribunaux arbitraux internationaux, notamment dans des affaires intéressant des investissements internationaux.

Emmanuel GAILLARD est agrégé des Facultés de droit et professeur associé à la faculté de droit de Yale. Il dirige le département arbitrage international du cabinet Shearman & Sterling. Il est intervenu en qualité de conseil, d'arbitre ou d'expert dans plusieurs centaines d'arbitrages internationaux. Il est l'auteur de nombreuses publications dans ce domaine, notamment le premier essai de théorie générale de l'arbitrage international, fondé sur le cours donné à l'Académie de droit international de La Haye en 2007 (*Aspects philosophiques du droit de l'arbitrage international*). Emmanuel Gaillard est le Président de l'Institut pour l'arbitrage International (IAI) et a été l'un des fondateurs et le premier Président de l'Académie internationale pour le droit de l'arbitrage.

Emmanuel JACOMY est collaborateur senior au sein du Groupe Arbitrage international du cabinet Shearman & Sterling LLP, basé à Singapour. Il est intervenu en tant que conseil dans plusieurs arbitrages internationaux en matière d'investissements. Il est diplômé de l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I) et de l'école des Hautes Etudes Commerciales (HEC).

Michal KUČERA est juriste senior au Greffe de la Cour européenne des droits de l'homme, depuis 2001. De nationalité slovaque, il a effectué son cursus de droit au sein de l'université Comenius de Bratislava. Il est titulaire d'un master et lauréat de l'examen du barreau slovaque. Il jouit également d'une expérience de juriste au sein de la Cour pénale internationale de La Haye, ainsi que du cabinet Linklaters. Il est membre de la Société française pour le droit international, de son équivalent slovaque et de l'Institut international des droits de l'homme. En outre, il suit régulièrement les sessions organisées par diverses institutions telles que l'Académie de droit international de Xiamen, en Chine, au sein de laquelle il a obtenu un diplôme de droit international.

## CONTRIBUTEURS

Franck LATTY est professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Docteur en droit de l'Université Paris X-Nanterre (2005), Prix Suzanne-Bastid de la SFDI (2006), agrégé de droit public (2008), il est auteur de la chronique « Arbitrage transnational et droit international général » à l'*Annuaire français de droit international* (depuis 2008). Il exerce des activités de conseil, notamment en droit des investissements. Membre du Conseil de la Société française pour le droit international, il est par ailleurs secrétaire général de la Branche française de l'Association de droit international / *International Law Association* et vice-président du Réseau francophone de droit international (Concours Charles-Rousseau).

Charles LEBEN est professeur émérite de l'université Panthéon-Assas, ancien directeur de l'Institut des hautes études internationales. Il est l'auteur de nombreux articles en droit international des investissements ainsi qu'en droit international général et en théorie du droit.

Loretta MALINTOPPI est admise aux Barreaux de Rome et Paris. Depuis 2013 elle est admise à exercer en tant qu'avocat étranger à Singapour. Mme Malintoppi travaille en tant que conseil et arbitre dans le domaine de l'arbitrage international, dans le cadre des principaux centres d'arbitrage institutionnels (ICC, CIRDI, LCIA, DIAC) ou devant des tribunaux ad hoc. Elle intervient également dans des affaires de droit international public devant la Cour internationale de Justice (CIJ) ou des tribunaux ad hoc. Mme Malintoppi est un des vice-présidents de la Cour internationale d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale (ICC).

Jean MATRINGE, professeur à l'Université Paris 1 (Panthéon Sorbonne).

Pierre MAYER, professeur émérite de l'Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne).

Maja MÉNARD est avocate au Barreau de Paris, associée du cabinet Ulcar & Partners. Après son diplôme *cum laude* à la Faculté de droit de l'Université de Ljubljana en Slovénie en 2000, elle a poursuivi ses études à l'Université de Paris X avec un D.E.A. de droit international et communautaire des relations économiques et un doctorat sur le thème des activités *jure gestionis* des Etats en droit international, puis a rejoint le bureau parisien de Cleary Gottlieb Steen & Hamilton LLP en 2006. Depuis 2010, elle travaille au sein du cabinet slovène Ulcar & Partners, essentiellement dans le domaine du règlement des différends, et est auteure de publications spécialisées en matière de droit international et du règlement des différends et arbitre sur la liste de l'Arbitrage permanent auprès de la Chambre de commerce slovène.

Séverine MENÉTREY est assistant professeur de droit judiciaire à l'Université du Luxembourg. Ses principaux domaines de recherche sont le droit du procès entendu largement (droit judiciaire, arbitrage, modes alternatifs de règlement des différends, droits fondamentaux du procès) et la procéduralisation du droit, en particulier du droit européen.

Alexis MOURRE, est avocat au Barreau de Paris et spécialiste reconnu en matière d'arbitrage commercial international et d'arbitrage en matière d'investissements.

Arnaud DE NANTEUIL est agrégé des facultés de droit et professeur de droit public à l'Université du Maine. Auteur d'une thèse rédigée sous la direction du Pr. Ch. Leben publiée aux éditions Pedone il a également publié fin 2014 un manuel en droit international de l'investissement, matière dans laquelle il contribue annuellement à plusieurs chroniques et a écrit de nombreux articles.

Yves NOUVEL est professeur de droit public à l'Université Panthéon-Assas (Paris 2) où il enseigne le droit international économique et les procédures qui en assurent la réalisation. Il exerce aussi en tant que conseil et arbitre dans des contentieux intéressant l'Etat et les entités paraétatiques en matière économique.

Bruno POULAIN est docteur en droit et avocat. Après avoir été chargé de recherches auprès de l'Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT), Bruno Poulain a exercé dans différents cabinets parisiens et dirige aujourd'hui la pratique arbitrage du cabinet Ernst & Young. Il est plus spécifiquement impliqué dans le suivi des relations investisseurs-Etats, dans la zone Maghreb et Afrique Sub-saharienne.

Yannick RADI est professeur associé en droit international public à la Faculté de droit de l'Université de Leiden (Pays-Bas). Il est spécialisé en droit international des investissements et en contentieux international de l'investissement. Il est éditeur du *Leiden Journal of International Law*.

Mathieu RAUX est titulaire d'un doctorat en droit international obtenu à l'Université Paris II Panthéon-Assas pour une thèse portant sur la responsabilité de l'Etat sur le fondement des accords de protection des investissements. Il a été juriste au sein du Cabinet Teynier, Pic & Associés avant de rejoindre en 2011 la Direction générale du Trésor en tant que conseiller juridique, où il assure notamment le suivi des contentieux impliquant l'Union européenne dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce et participe à la négociation des accords bilatéraux de promotion et de protection des investissements pour le compte de la France.

Ana Carolina SIMÕES E SILVA est docteur en droit et avocate aux barreaux du Brésil et de Paris.

Alexandre VAGENHEIM, avocat au Barreau de Paris et chargé d'enseignements en droit international privé et droit de l'arbitrage.



## PRÉFACE

Le droit international des investissements présente, pour la doctrine française, un curieux paradoxe : alors qu'il y a une réelle présence française et plus largement francophone dans le monde de l'arbitrage lié aux investissements internationaux, alors que les publications universitaires qui concernent la discipline sont nombreuses et de qualité, il n'y avait pas d'ouvrage en français englobant la totalité (ou la quasi totalité) des sujets qui forment et le droit substantiel des investissements internationaux et le droit de l'arbitrage transnational, expression synonyme dans cet ouvrage d'arbitrage en matière d'investissements. La comparaison avec les publications en langue anglaise, une dizaine pour le moins s'agissant d'ouvrages de portée générale, est non seulement cruelle mais aussi étonnante car nombre d'universitaires (pour ne parler que d'eux) français ou francophones, sont des acteurs de premier rang dans le monde de l'arbitrage et de la doctrine relative au droit international des investissements.

C'est pour remédier à cette lacune doctrinale que nous avons voulu réunir un nombre significatif d'auteurs pour couvrir une matière à l'importance toujours plus grande dans le droit international actuel. Les auteurs réunis ici sont soit des universitaires « seniors » dont l'importance et le prestige sont connus de tous, soit des universitaires plus jeunes mais qui ont déjà contribué de façon marquante à la discipline.

Nous avons joint à ces auteurs des praticiens du barreau qui travaillent de façon habituelle dans le domaine de l'arbitrage. Tous apportent à leurs contributions une expérience et une qualité qui font la richesse de ce recueil. Plusieurs d'entre eux sont des contributeurs à la chronique annuelle « Investissements internationaux et arbitrage » publiée dans les *Cahiers de l'arbitrage* et ont constitué le noyau dur et la préfiguration de l'ensemble plus large d'auteurs qui participent à l'ouvrage que nous présentons.

Une telle publication ne peut se faire qu'avec l'aide et le dévouement de nombreuses personnes. Nous voulons remercier ici tout particulièrement Claire Crépet Daigremont qui a apporté son enthousiasme au projet et m'a constamment aidé dans la réflexion doctrinale nécessaire à la conception du plan général et à la mise en place des différents chapitres. Elle a également relu et corrigé une grande partie du texte final. Nous lui devons beaucoup. De même que nous devons à plusieurs des auteurs dont la participation est

## PRÉFACE

allée bien plus loin que l'écriture d'un chapitre. Nous avons en outre grandement bénéficié du travail de correction et de mise en forme du manuscrit de Mmes Marie-Madeleine Pottier (CNRS) et Michèle Poulain (CNRS). En outre Melle Mathilde Frappier s'est chargée de l'immense travail de présentation d'un index complet de la jurisprudence citée dans cet ouvrage. Nous voudrions enfin, remercier les Editions Pedone pour leur engagement dans la réalisation de ce projet.

Aux uns et aux autres nous disons toute notre gratitude.

Charles LEBEN

## SOMMAIRE

### INTRODUCTION

DROIT INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS : UN SURVOL HISTORIQUE

*par CHARLES LEBEN*

### PARTIE I.

#### DROIT INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS

*CHAPITRE 1*

LES SOURCES DU DROIT INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS

*par CLAIRE CRÉPET DAIGREMONT*

*CHAPITRE 2*

LA JURISPRUDENCE ARBITRALE COMME SOURCE DU DROIT INTERNATIONAL  
DES INVESTISSEMENTS

*par MATHIAS AUDIT*

*CHAPITRE 3*

LA NOTION D'INVESTISSEMENT

*par JEAN MATRINGE*

*CHAPITRE 4*

NATIONALITÉ DES INVESTISSEURS PERSONNES PHYSIQUES ET NATIONALITÉ  
DES INVESTISSEURS PERSONNES MORALES, ACTIONNAIRES (MINORITAIRES)

*par MATHIAS FORTEAU*

*CHAPITRE 5*

APPLICATION *RATIONE TEMPORIS* DE LA PROTECTION DES INVESTISSEMENTS ET  
DES INVESTISSEURS

*par MAJA MÉNARD*

*CHAPITRE 6*

L'ADMISSION DES INVESTISSEMENTS ET DES INVESTISSEURS

*par WALID BEN HAMIDA*

*CHAPITRE 7*

LES STANDARDS INDIRECTS DE TRAITEMENT :  
TRAITEMENT DE LA NATION LA PLUS FAVORISÉE ET TRAITEMENT NATIONAL

*par JULIEN CAZALA*

*CHAPITRE 8*

LES STANDARDS DE TRAITEMENT :  
LE TRAITEMENT JUSTE ET ÉQUITABLE, LA SÉCURITÉ PLEINE ET ENTIÈRE

*par YVES NOUVEL*

SOMMAIRE

*CHAPITRE 9*

LA CLAUSE DE RESPECT DES ENGAGEMENTS

*par JULIEN CAZALA*

*CHAPITRE 10*

LE DROIT DE L'EXPROPRIATION DIRECTE ET INDIRECTE

*par PIERRE-MARIE DUPUY  
et YANNICK RADI*

*CHAPITRE 11*

CONDITIONS D'ENGAGEMENT DE LA RESPONSABILITÉ  
DE L'ÉTAT D'ACCUEIL DE L'INVESTISSEMENT

*par FRANCK LATTY*

*CHAPITRE 12*

LES CONSÉQUENCES DE LA RESPONSABILITÉ INTERNATIONALE DE L'ÉTAT  
D'ACCUEIL DE L'INVESTISSEMENT

*par MATHIEU RAUX*

*CHAPITRE 13*

LA JURISPRUDENCE DE LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME  
EN MATIÈRE DE PROTECTION DES INVESTISSEMENTS

*par EMMANUEL DECAUX  
et MICHAL KUČERA*

*CHAPITRE 14*

DROIT INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS, DROITS DE L'HOMME,  
DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

*par OLIVIA DANIC*

*CHAPITRE 15*

DROIT INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS ET DROIT DE L'OMC

*par ARNAUD DE NANTEUIL*

*CHAPITRE 16*

DROIT INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS  
ET DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE

*par SÉVERINE MENÉTREY*

## **PARTIE II. ARBITRAGE TRANSNATIONAL**

*CHAPITRE 17*

PROCÉDURE ARBITRALE DEVANT LES TRIBUNAUX CIRDI ET HORS CIRDI

*par LORETTA MALINTOPPI*

*CHAPITRE 18*

LE CONSENTEMENT À L'ARBITRAGE

*par PIERRE MAYER  
et ANA CAROLINA SIMÕES E SILVA*

DROIT INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS ET ARBITRAGE TRANSNATIONAL

*CHAPITRE 19*

CONSENTEMENT À L'ARBITRAGE ET CLAUSE DE LA NATION  
LA PLUS FAVORISÉE

*par CLAIRE CRÉPET DAIGREMONT*

*CHAPITRE 20*

LA DISTINCTION *TREATY CLAIMS* – *CONTRACT CLAIMS*

*par IBRAHIM FADLALLAH*

*CHAPITRE 21*

COMPÉTENCE ET RECEVABILITÉ DANS LE DROIT DE L'ARBITRAGE  
EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENTS

*par YAS BANIFATEMI  
et EMMANUEL JACOMY*

*CHAPITRE 22*

LE DROIT APPLICABLE AUX ARBITRAGES EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENTS

*par LAURIE ACHTOUK-SPIVAK*

*CHAPITRE 23*

LES MESURES PROVISOIRES ET CONSERVATOIRES : À PROPOS DE QUELQUES  
QUESTIONS RÉCURRENTES DANS L'ARBITRAGE EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENTS

*par ALEXIS MOURRE  
et ALEXANDRE VAGENHEIM*

*CHAPITRE 24*

LES VOIES DE RECOURS DANS L'ARBITRAGE EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENTS

*par LAURIE ACHTOUK-SPIVAK*

*CHAPITRE 25*

LA COEXISTENCE DE PROCÉDURES CONTENTIEUSES  
EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

*par MATHIAS AUDIT*

*CHAPITRE 26*

L'ARBITRAGE TRANSNATIONAL ET LE DROIT FRANÇAIS  
DES IMMUNITÉS DE L'ÉTAT ÉTRANGER

*par BRUNO POULAIN*

*CHAPITRE 27*

RECONNAISSANCE ET EXÉCUTION DES SENTENCES ARBITRALES  
EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

*par Laurie ACHTOUK-SPIVAK  
et Affef BEN MANSOUR*

**CONCLUSION**

L'AVENIR DES TRAITÉS DE PROTECTION DES INVESTISSEMENTS

*par EMMANUEL GAILLARD*

## **Droit international des investissements : un survol historique**

par CHARLES LEBEN

### **PARTIE I.**

#### **Droit international des investissements**

Les sources du droit international des investissements

par CLAIRE CREPET DAIGREMONT

La jurisprudence arbitrale comme source du droit international des investissements

par MATHIAS AUDIT

La notion d'investissement

par JEAN MATRINGE

Nationalité des investisseurs personnes physiques et nationalité des investisseurs personnes morales, actionnaires (minoritaires)

par MATHIAS FORTEAU

Application *ratione temporis* de la protection des investissements et des investisseurs

par MAJA MENARD

L'admission des investisseurs et des investisseurs

par WALID BEN HAMIDA

Les standards indirects de traitement : traitement de la nation la plus favorisée et traitement national

par JULIEN CAZALA

Les standards de traitement : le traitement juste et équitable, la sécurité pleine et entière

par YVES NOUVEL

La clause de respect des engagements

par JULIEN CAZALA

Le droit de l'expropriation directe et indirecte

par PIERRE-MARIE DUPUY et YANNICK RADI

Conditions d'engagement de la responsabilité de l'Etat d'accueil de l'investissement

par FRANCK LATTY

Les conséquences de la responsabilité internationale de l'Etat d'accueil de l'investissement

par MATHIEU RAUX

La jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme en matière de protection des investissements

par EMMANUEL DECAUX et MICHAL KUČERA

Droit international des investissements, droits de l'homme, droit de l'environnement

par OLIVIA DANIC

Droit international des investissements et droit de l'OMC  
par ARNAUD DE NANTEUIL

Droit international des investissements et droit de l'Union européenne

par SEVERINE MENETREY

### **PARTIE II.**

#### **Arbitrage transnational**

Procédure arbitrale devant les tribunaux CIRDI et hors CIRDI

par LORETTA MALINTOPPI

Le consentement à l'arbitrage

par PIERRE MAYER et ANA CAROLINA SIMÕES E SILVA

Consentement à l'arbitrage et clause de la nation la plus favorisée

par CLAIRE CREPET DAIGREMONT

La distinction *Treaty claims* – *Contract claims*

par IBRAHIM FADLALLAH

Compétence et Recevabilité dans le droit de l'arbitrage en matière d'investissements

par YAS BANIFATEMI et EMMANUEL JACOMY

Le droit applicable aux arbitrages en matière d'investissements

par LAURIE ACHTOUK-SPIVAK

Les mesures provisoires et conservatoires : à propos de quelques questions récurrentes dans l'arbitrage en matière d'investissements

par ALEXIS MOURRE et ALEXANDRE VAGENHEIM

Les voies de recours dans l'arbitrage en matière d'investissements

par LAURIE ACHTOUK-SPIVAK

La coexistence de procédures contentieuses en matière d'investissements étrangers

par MATHIAS AUDIT

L'arbitrage transnational et le droit français des immunités de l'Etat étranger

par BRUNO POULAIN

Reconnaissance et exécution des sentences arbitrales en matière d'investissement

par LAURIE ACHTOUK-SPIVAK et AFFEF BEN MANSOUR

#### **L'avenir des traités de protection des investissements**

par EMMANUEL GAILLARD

#### **DROIT INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS ET DE L'ARBITRAGE TRANSNATIONAL**

Commande aux Editions A. PEDONE - 13 Rue Soufflot - 75005 PARIS, ou par fax :

+ 33 (0)1.46.34.07.60 et sur [editions-pedone@orange.fr](mailto:editions-pedone@orange.fr) - **234 € l'ouvrage, 250 € par la poste.**

Le montant peut être envoyé par :

Chèque bancaire

Règlement sur facture

ISBN 978-2-233-00772-8

Carte Visa

N°...../...../...../.....

Cryptogramme .....

Signature :

Nom.....

Adresse.....

Ville.....Pays.....

ISBN 978-2-233-00772-8